



**Les races locales**  
au service des collectivités



## SOMMAIRE

Cette publication présente une sélection d'initiatives valorisant des races locales à travers la pratique de l'éco-pâturage dans les cinq départements des Pays de la Loire. Des conseils techniques, des retours d'expérience et diverses astuces sont abordés pour vous guider et vous inspirer dans la mise en place d'un projet d'éco-pâturage en race locale.

- 1. Le mouton Landes de Bretagne : gastronomie, attractivité touristique et soutien des savoir-faire.**
- 2. L'engagement d'un éleveur et d'une collectivité pour la sauvegarde du Cheval de Trait Poitevin Mulassier.**
- 3. L'adaptabilité de la Vache Bretonne Pie Noir à la réouverture de milieux.**
- 4. La valorisation du patrimoine culturel et local et la sauvegarde du Mouton d'Ouessant.**
- 5. Une démarche sociale et environnementale avec des races à faible effectif.**
- 6. La gestion des milieux : un soutien à l'installation agricole en races locales**
- 7. Le projet Etable Nantaise : entretien de milieux et projet alimentaire territorial**
- 8. Agriculture et territoire rural : l'éco-pâturage pour s'engager dans l'élevage.**

## REMERCIEMENTS

Cette revue et a été élaborée et publiée grâce au soutien financier de la Région Pays de la Loire avec l'appui technique du Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de la Loire, des associations et éleveurs membres du CRAPAL et du Conservatoire des Ressources Génétiques du Centre Ouest Atlantique.

Cette publication a été présentée lors du colloque régional de l'éco-pâturage organisé par le CRAPAL du 12 avril 2023.

Merci pour la contribution des différents acteurs cités dans cette publication : Parc de Brière, Saint-Hilaire de Riez, Yoann et Perla Babu, Cholet, Pascal Merlet, Pont-Saint-Martin, chambre d'agriculture de Loire Atlantique, Boris Pierre, Le Bourgneuf-la-Forêt, Bourg-le-Roi, ETIC 53, EHPAD de la Providence à Mayenne, Communauté de communes des Coëvrans, Pierrick Renou, Olivier Veillé, Olivier Paressant, Saint-Herblain, Communauté de communes du Pays Fléchois, Pierre Giroux.

Rédaction et mise en page : Mathilde Brändle.

## EDITO

### Jacques Cochy

Président du CRAPAL > Conservatoire des Races Animales en Pays de la Loire



En 2021, les médias ont relaté de nombreuses expériences d'éco-pâturage mises en œuvre ça et là par des collectivités. La plupart se faisant avec des animaux de races locales mais sans lien parfois avec les programmes de sauvegarde de ces races, c'est tout naturellement que le CRAPAL a souhaité faire le recensement de ces expériences pour en faire la promotion. Le CRAPAL a été créé en 1998 à l'initiative du conseil régional afin d'accompagner toutes les démarches de sauvegarde et de promotion des races domestiques présentes sur la région et menacées d'abandon. La plupart de ces races, accompagnées aujourd'hui par le CRAPAL, ont un rayonnement sur le grand ouest et séduisent nombre d'éleveurs amateurs comme professionnels mais également des collectivités par leurs qualités d'élevage particulièrement adaptées à l'éco-pâturage. Chargées d'histoire, elles ont fait vivre des générations de paysans, nourri les populations, tracté, fourni leur laine aux tisserands, ... Elles sont les témoins vivants d'un patrimoine local et régional et font partie intégrante de notre biodiversité domestique, préservant ainsi de précieux gènes pour s'adapter au monde de demain.

Nos races locales sauront, j'en suis sûr, séduire les collectivités souhaitant passer à l'éco-pâturage comme elles ont conquis les éleveurs professionnels et les consommateurs de leurs produits qui leur reconnaissent des saveurs exceptionnelles.



### Race à faible effectif, race locale, de quoi parlons-nous ?

Les races se sont formées sur un territoire donné et correspondent au départ à la population propre à ce territoire. A partir de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, sont apparus les standards de race permettant de définir les races telles que l'on les connaîtra par la suite. Certaines races se sont développées sur un vaste espace et deviendront nationales voir internationales, d'autres peu développées ont valeur de races locales. Les races sont classées en fonction de l'aire de répartition et des effectifs, c'est pourquoi nous employons aussi l'expression de races à faible effectif.



Source : CRAPAL

Chèvres des Fossés

## Eco-pâturage, De quoi parlons-nous ?

Depuis plusieurs années, pour limiter l'usage de produits phytosanitaires et de machines de plus en plus d'acteurs publics et privés ont recours à des herbivores pour gérer des milieux urbains, péri urbains et ruraux. Le pâturage n'est pas simplement considéré comme un moyen d'alimenter les troupeaux mais est devenu une solution alternative d'entretien écologique des milieux. Nous parlons alors d'éco-pâturage. Cette pratique est la plupart du temps rémunérée, se rapporte plutôt à des milieux urbains / péri urbains et les herbivores sont souvent des races locales.



Source : CRAPAL

Vache Maraichine

## Eco-pâturage, et préservation des races locales

Les races utilisées en éco-pâturage sont majoritairement des races à faible effectif. L'atout principal de ces races est la rusticité et la capacité à valoriser des fourrages grossiers. L'éco-pâturage ne répondant pas à une logique productiviste, permet de valoriser des races qui n'avaient plus leur place face aux directives agricoles d'après guerre. C'est ainsi que le plus petit mouton du monde : le Ouessant, a vu sa popularité remonter ces dernières années. Par ailleurs, dans un contexte national de recul de l'élevage et de remise en cause de ses conséquences sur le bien-être animal et l'environnement, la réintroduction d'animaux en ville répond à des enjeux environnementaux, alimentaires et agricoles importants. Cela répond aussi à la création de filières alimentaires « Bonnes, Propres et Justes ».

## Pâturage et maintien de la biodiversité sauvage

Pelouses sèches, landes ou prairies humides, ces milieux naturels réputés difficiles à exploiter étaient autrefois utilisés dans le cadre des activités agricoles traditionnelles et vivrières. Peu à peu délaissés par les exploitants agricoles au cours du 20ème siècle, une partie de ces milieux se « referme » aujourd'hui progressivement du fait d'une déprise, quand d'autres ont été dégradés par l'artificialisation des sols et les pratiques agricoles intensives. Une faune et une flore spécifiques se sont développées sur ces espaces ouverts. Le maintien de ces milieux, instables par nature, est possible en limitant la dynamique naturelle soit par un entretien mécanique soit par l'action du pâturage. L'objectif est de conserver une mosaïque d'habitats fonctionnelle présentant une capacité d'accueil pour une faune et une flore riche et diversifiée. La gestion des milieux naturels et semi-naturels répond ainsi à plusieurs enjeux : conservation d'habitats et d'espèces, maintien d'usages agricoles, évitement de l'intervention mécanique, énérgivore et couteuse. C'est également une manière de valoriser un territoire dans son ensemble notamment en réinvestissant des milieux délaissés par l'agriculture, en créant des projets durables et du lien entre les différents acteurs de l'aménagement du territoire.



Source : UJA 44

Mouton Landes de Bretagne

# 1. Le mouton Landes de Bretagne : gastronomie, attractivité touristique et soutien des savoir-faire



Milieu péri-urbain



Prestataire

## Origine et motivations

Le Syndicat mixte du parc de Brière a fait l'acquisition, en 2006, de quelques moutons Landes de Bretagne, race typique de la Brière, pour l'entretien des prairies du village de Kerhinet dont il est propriétaire (2,6 hectares de prairie + un verger). Depuis 2020, le parc a confié cette mission, ainsi que les animaux, à un éleveur local. Depuis 2021, **ce dernier fournit en viande un restaurateur du Parc et la laine est valorisée par une tisserande**, installée dans une des 18 chaumières du village de Kerhinet. **Le Parc organise des évènements pour mettre en avant le patrimoine local auprès du grand public et des collectivités.** Il a ainsi organisé le Village des races locales en 2021 dans le cadre d'un évènement autour de l'alimentation et de l'agriculture. Plus récemment, une exposition sur des portraits d'éleveurs et de leurs animaux présents sur le territoire du parc de Brière a été réalisée.

## Parole à Myrtille Le Motheux

Responsable du service développement local au Parc naturel régional de Brière

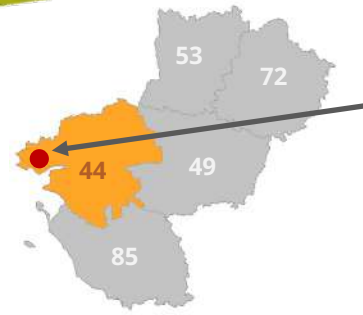


Le village de Kerhinet, avec ses 18 chaumières traditionnelles briéronnes, constitue une véritable vitrine patrimoniale du parc. Nous essayons, à partir de ce lieu, de mettre en avant tous les patrimoines, dont celui des races locales, en ayant recours à des moutons Landes de Bretagne pour l'entretien des prairies. **Ce mode de gestion répond aux missions principales du Parc, à savoir la préservation et la valorisation des patrimoines.** Le parc a aussi la volonté, en lien avec d'autres collectivités territoriales, **de préserver et valoriser l'élevage, notamment auprès du grand public.** Le parc est un territoire de zone humide largement entretenu par l'élevage, **si on perd l'élevage, on perd un moyen d'entretenir et de préserver la biodiversité de ces milieux.**



## Unité Gros Bétail, Késako ?

C'est l'unité de référence permettant de calculer les besoins alimentaires de différentes catégories animales d'élevage. 1 UGB équivaut au pâturage d'une vache laitière de 600 kg consommant 4 500 kg de matière sèche par an et étant présente toute l'année sur l'exploitation agricole. En comparaison, une brebis représente 0.15 UGB. L'UGB permet d'estimer le **chargement des parcelles, c'est-à-dire le nombre d'animaux à l'hectare et par an.** Ce chargement est à adapter en fonction des conditions météorologiques, des objectifs de gestion, du type de milieu, de la période de pâturage, ... Attention, dans l'interprétation de l'UGB, la race n'est pas prise en compte dans le calcul. L'indice sera le même pour une brebis Ouessant (~20 kg) et pour une brebis Vendéenne (~80kg).



Depuis une quinzaine d'année, **le Parc porte un Projet alimentaire territorial visant à valoriser l'agriculture et l'alimentation locale.** La viande commercialisée par l'éleveur est labellisée « Valeur Parc ». Cette marque, développée par le réseau des Parcs, permet à l'éleveur et au parc de Brière, de valoriser des races locales, la gestion environnementale des espaces verts et de faire le lien avec d'autres savoir-faire (tisserand, gastronomie).

## Données repères

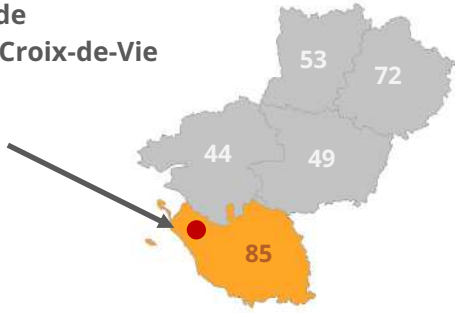
Surface en éco-pâturage : 2,6 hectares.

Chargement des parcelles : moins de 1,4 UGB\* / an.

\* Unité Gros Bétail



Source : F.Letort



(\*)

### Outil d'aide à la réflexion :

Outil développé et expérimenté en Pays de la Loire par la Ligue de protection des Oiseaux (LPO) Vendée au sein des fermes du réseau Paysans de nature. Le DPN a pour objectif de créer des conditions pérennes de dialogue autour des questions de biodiversité sauvage entre les agriculteurs, les naturalistes et les habitants d'un même territoire. Le DPN s'articule autour d'une visite de ferme puis d'une restitution et d'une réflexion collective.

Plus d'infos sur : [paysansdenature.fr](http://paysansdenature.fr)

## Parole à Vincent Pipaud

Adjoint au maire de Saint-Hilaire-de-Riez



Depuis deux ans, avec les élus du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, nous menons un travail de réflexion communautaire autour de l'éco-pâturage sous le principe d'un **Dialogue permanent pour la nature (DPN\*)**. L'objectif est de **poser un modèle viable de développement de la pratique sur le territoire**. Cela se traduit par la **définition des pratiques** (éco-pâturage, fauche tardive ...) et la mise en place d'un **cadre avec des critères précis** permettant d'aboutir à un plan de gestion simplifié prenant en compte la diversité des milieux (espaces naturels et espaces péri/intra-urbains). Chaque commune reste en compétence, la Communauté de communes fournit une méthodologie. **L'idée est de faire monter en compétences élus et techniciens et de définir clairement les enjeux de biodiversité autour de l'éco-pâturage**. Par exemple, nous souhaitons développer la capacité d'un éco-pâtureur à travailler sans vermifuge. Pour cela une rotation des parcelles suffisante est nécessaire : pas d'animaux plus de 8 jours (à 2-3 jours près) en laissant la parcelle au repos un mois. Derrière cette expérimentation, il y a une démarche environnementale sincère et une vraie volonté des élus d'intégrer la biodiversité en, et autour des villes. Face à la baisse des actifs agricoles, **la gestion de milieux naturels représente un vrai enjeu écologique et nous souhaitons que ce projet aboutisse à la formation de nouveaux éleveurs**.



## Parole à Yoann et Perla Babu

Éleveurs en cours d'installation ovins Landes de Bretagne



Après une expérience dans l'aménagement paysager, j'ai développé en 2019 une entreprise d'éco-pâturage sans terre, ni ferme. J'étais ce que l'on appelle un berger itinérant. A la belle saison, les animaux pâturaient des chantiers d'éco-pâturage et l'hiver, ils entretenaient des vignes. Je vendrais en même temps des colis de viande. Depuis juin 2022, je me suis installée en GAEC avec ma compagne Perla. Nous sommes en système ovins viande 100% herbager avec aujourd'hui 250 brebis Landes de Bretagne. Je continue de faire des prestations en éco-pâturage en parallèle car cela m'a permis et me permet encore de **me former à l'élevage ovins, de développer un réseau de clientèle et de soutenir financièrement notre installation agricole**. J'ai récemment travaillé avec les élus de

la Communauté de communes de Saint-Gilles-Croix-de-Vie à l'élaboration d'un cahier des charges pour des prestations d'éco-pâturage. Cela permet de **partager nos attentes et de garantir un bon suivi**. Je travaille dans une logique écologique : je n'interviens pas à plus de 30 minutes de route de la ferme, j'utilise des races patrimoniales adaptées aux écosystèmes locaux, je laisse les parcelles au repos 30 jours entre chaque passage d'animaux, pour gérer le parasitisme, la biodiversité et l'herbe. Cela nécessite 4-5 zones différentes sur chaque chantier d'éco-pâturage, enfin j'adapte le nombre d'animaux en fonction de la ressource en herbe disponible. **On oublie trop souvent que l'éco-pâturage, c'est de l'élevage**, et que cela nécessite des connaissances bien spécifiques pour ne pas nuire à l'aspect écologique de la pratique !





## 2. L'engagement d'un éleveur et d'une collectivité pour la sauvegarde du cheval de trait Poitevin Mulassier



Milieu rural / péri-urbain



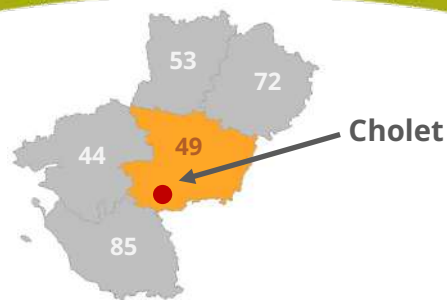
Régie + prestataire

### Origine et motivations

Après une réflexion de la direction parcs et jardins et paysage, la ville de Cholet a choisi de faire appel, en 2015, à un prestataire pour expérimenter l'éco-pâturage avec des ânes. Les objectifs ? **Favoriser la biodiversité, apporter de l'attractivité sur les parcs pour la population et résoudre, sur certains sites, les problématiques d'entretien.** Pour renforcer la motivation des agents et l'attractivité des parcs avec des naissances, Cholet a choisi la gestion en régie, avec l'achat de 4 animaux en 2016. Le cheptel se monte aujourd'hui à une quarantaine d'animaux. Le choix des animaux s'est en grande partie porté sur des races rustiques à faible effectif. En parallèle de la gestion en régie, Cholet fait appel à des prestataires de service. Cela permet d'adapter les espèces et les races à la spécificité des sites et d'avoir une diversité d'animaux visibles par la population. L'éco-pâturage concerne aujourd'hui un peu plus de 14 hectares sur la commune (13 sites concernés).

La Ville a été contactée en 2017 par un éleveur de chevaux de trait Poitevins souhaitant donner de la visibilité à la race. Cholet avait des parcelles en projet et en a profité pour y mettre des chevaux. Les parcelles ont été ciblées en fonction de leurs surfaces et de leurs situations (visibles depuis le domaine public). Cholet a débuté par une période d'essai sur trois espaces verts pendant un mois. **Aujourd'hui, 5 hectares sont entretenus par des chevaux de Trait Poitevins.**

La Ville de Cholet adhère à l'association des races mulassières depuis 2018 afin de **soutenir la préservation des races à faible effectif et de bénéficier d'un réseau.**



### Eco-pâturage et biodiversité

Cholet fait appel au CPIE\* Loire Anjou pour réaliser des suivis naturalistes sur ses espaces naturels. Quelques relevés sont effectués sur des sites d'éco-pâturage pour identifier la plus-value du pâturage et s'assurer de la diversification floristique suite au passage des animaux.

**L'identification des enjeux floristiques et faunistiques permet d'ajuster au mieux les périodes de pâturage et le chargement des parcelles en fonction des objectifs paysagers et fourragers de la commune.**

(\*) *Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement*



LOIRE ANJOU

### Le saviez-vous ?

L'éco-pâturage est pris en compte dans les critères d'évaluation du label Villes et villages fleuris. **Son intérêt environnemental, mais également social sont des atouts pour la ville.**





Source : P. Merlet



Source : P. Merlet

## Conseils de la collectivité

Depuis 2020, cinq sites sont gérés en pâturage mixte c'est-à-dire avec une alternance de pâturage par des chevaux de trait et par des animaux du cheptel communal (*moutons et chèvres*). Le pâturage mixte permet de mieux gérer les refus de pâturage ; de répondre aux besoins de rotation des animaux du cheptel communal, de *renforcer l'adaptabilité en cas d'indisponibilité de l'un des cheptel (chevaux ou commune)* et d'augmenter la diversité d'animaux visibles par les administrés.

## Parole à Pascal Merlet

*Eleveur en race locale*

“ Adhèrent à l'Association des races mulassières du Poitou depuis 2016, je me suis lancé dans l'éco-pâturage en 2017. D'une part, pour **offrir une vitrine pour les races mulassières du Poitou et, d'autre part, cela me permet de développer le cheptel de Traits Poitevins tout en restant sur une petite structure et en réduisant les charges liées à la nourriture les trois-quarts de l'année**. Les revenus tirés de l'éco-pâturage me permettent de rentabiliser mes investissements (*véhicule, poste de clôture, etc.*) et de garantir le grossissement du cheptel équin. Aujourd'hui, sur les 5 hectares éco-pâturés sur Cholet, s'ajoutent 25 hectares sur six autres communes et Communautés de communes. Je valorise deux autres races locales, la chèvre Poitevine en éco-pâturage et la vache Maraîchine en élevage bovin viande. Je souhaite, pour la suite, valoriser d'autres races menacées en éco-pâturage (*Baudet du Poitou, Vaches Maraîchines, Mules Poitevines*) tout en restant dans un rayon de 40km autour de mon exploitation.



### Données repères

**Période de pâturage** : de février-mars à octobre.

**Chargement des parcelles** : 2 chevaux / ha.

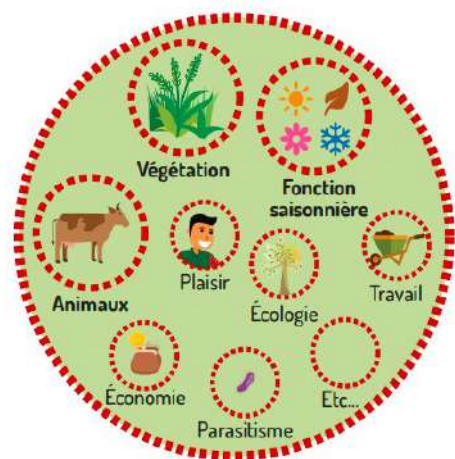
**Rotation des parcelles** : 1 à 2 fois / mois.

**Visite de l'éleveur** : tous les 2-3 jours.

### Concevoir et ajuster les pratiques de pâturage

En amont d'un projet d'éco-pâturage, il est essentiel de mener une réflexion sur les objectifs attendus afin d'adapter les pratiques. **Une pratique correspond à la manière dont l'éleveur organise la rencontre entre les animaux et la végétation à un moment donné.** Par exemple, pour limiter les refus, le pâturage instantané fort (*plus d'animaux ou moins de surface*) peut être envisagé. Autre exemple : pour faire régresser les ligneux, faire du pâturage pendant leur période de croissance impacte fortement leur mise en réserve et provoque une plus grande mortalité (*plus de sensibilité à la sécheresse, au froid et aux maladies*). Pour plus d'informations, un centre de ressources en ligne est disponible sur le site internet du réseau Pâtur'Ajuste (*collectif d'éleveurs, conseillers agricoles, chargés de missions environnement, enseignants et chercheurs*).

Source : paturajuste.fr



Liste non exhaustive des différentes composantes permettant de bien formuler son objectif parcellaire. Selon les situations, leur opportunité et leur priorité varient.





### 3. L'adaptabilité de la vache Bretonne Pie Noir à la réouverture de milieux



Marais / milieu péri-urbain



Prestataire

#### Origine et motivations

Le marais de l'île a pendant des siècles été valorisé par l'élevage. A partir des années 1970, il a progressivement été délaissé et s'est fortement enrichi. La zone couvre 52 hectares avec une multitude de propriétaires et présente une biodiversité remarquable (une centaine d'espèces d'oiseaux, 12 espèces de chauve souris, la loutre d'Europe, la Rosalie des Alpes, etc.). La commune de Pont-Saint-Martin a souhaité se réapproprié cet espace naturel au porte du bourg et y remettre de l'agropastoralisme dans le cadre d'un plan de gestion. Depuis cinq ans, une politique d'acquisition du foncier est menée. Désormais, 25,5 hectares (74 parcelles) appartiennent à la commune. Le marais est aujourd'hui de nouveau productif et joue un rôle pédagogique auprès des habitants (*panneaux pédagogiques, application baludik, sentiers aménagés, ...*).

L'entretien des milieux prairiaux est assuré en alternance par de la fauche tardive et du pâturage. Sur les trois éleveurs participant initialement à la reconquête agricole du marais, deux y travaillent actuellement (*une exploitation est en cours de reprise*). Boris Pierre, éleveur de Bretonne Pie Noir, collabore avec la commune depuis 2019. Un suivi agro-environnemental est assuré par la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique.

**La commune est propriétaire et gestionnaire agricole d'un peu moins de 10 hectares du marais qu'elle conduit via une MAEC\* liée au lac de Grand Lieu.** Juridiquement la commune est considérée comme exploitant agricole auprès de l'Etat. Elle fait des déclarations annuelles PAC et perçoit des aides MAEC « gestion des prairies humides » qu'elle redistribue ensuite aux éleveurs. Un plan d'exploitation agricole et un règlement intérieur ont été validés en concertation avec les éleveurs.

Pont-Saint-Martin a été financièrement et techniquement aidée (*Agence de l'eau, Département, Région, Europe, Syndicat du bassin versant de Grand Lieu, ...*) pour Oaménager le marais (*clôture, abreuvoir, parc de contention, ...*). La Commune assure le fauchage au pied des clôtures avant l'arrivée des animaux.

(\* ) Mesures Agro Environnementales et Climatiques



Pont Saint Martin

#### Parole à Kévin Challemet

Responsable environnement à Pont-Saint-Martin



Quand nous avons commencé le travail de restauration du marais il y a cinq ans, la déprise agricole était inquiétante. L'idée de remettre en place un commun agricole nous a été suggérée par la Chambre d'agriculture. Cela fait écho à l'histoire du marais, appartenant aux habitants du bourg en indivision jusqu'au milieu du XIXème siècle. A cela s'ajoute des aspects pratiques et fonctionnels, **j'aime l'idée d'un « marais clés en main »**. En tant que gestionnaire du marais, la commune essaie de réduire au maximum les contraintes pour les éleveurs tout en répondant aux objectifs environnementaux de maintien des prairies. Les parcelles sont classées en bio et sont mises gracieusement à disposition des éleveurs. La gestion d'un commun agricole permet de répartir les aides PAC à plusieurs éleveurs travaillant sur une même parcelle. Les aides sont réparties en fonction des activités des éleveurs (surface, fauche et/ou pâturage). Cette démarche a permis de contribuer à la diversité des habitats et de redonner vie au marais en réintroduisant des animaux de ferme. **Le lien entre élevage et biodiversité est bien souvent oublié. C'est important pour la commune de soutenir et valoriser les éleveurs via ce système de « commun agricole ».**



## Parole à Jean-Luc Gayet

Conseiller prairies à la Chambre d'agriculture 44

“

La Chambre d'agriculture s'est vu confier la gestion agricole du marais (*suivi technique et évolution*) lors d'un Comité de pilotage (COPI) en 2020.

La gestion du marais se divise entre pâturage et fauche tardive : les milieux tourbeux longuement inondés sont fauchés tardivement en août, ensuite le pâturage de mi-septembre à fin novembre, permet de gérer les repousses. Les communautés végétales présentes lors des premières mises en pâturage étaient difficiles à brouter et à digérer car très riches en cellulose. **La vache Bretonne Pie Noir s'est révélée intéressante pour ce type de milieu. C'est une race pas trop exigeante, valorisant des espèces qui seraient délaissées par d'autres races plus conventionnelles.** Un exemple édifiant sur le marais est la valorisation par la Pie Noir des carex, des plantes composées de limbes très dures, riches en cellulose et héli-cellulose, coupant et agressif.



Carex



Jussie

Source : CEN

Au fil du temps, le pâturage s'est développé et a permis, d'une part, de **contenir l'expansion des plantes invasives** (*Jussie, Myriophylle, Bidens*) et d'autre part, **de participer à l'enrichissement végétal des milieux**. De cinq grandes espèces au départ, nous recensons aujourd'hui plus de vingt plantes inféodées au marais. Pour citer un exemple, depuis 2021, on note une proportion d'*Agrostis stolonifera* plus importante. Cette plante apporte un plus au bol alimentaire des animaux car sa digestibilité est supérieure au carex et améliore ainsi la qualité du pâturage. **Cette expérience permet assez rapidement de conclure qu'une vache rustique est très fortement adaptée à ce type de milieu et que le pâturage participe à l'ouverture, à l'enrichissement et à la qualité fourragère des milieux.**

Par ailleurs, nous avons eu une très belle expression de la flore en 2021 et 2022 avec des conditions météorologiques pourtant très différentes : le printemps 2021 était assez pluvieux et le printemps/été 2022 était très sec. Nous pouvons ainsi admettre que les prairies des marais sont aujourd'hui bien en place et structurées.

”

### Données repères

**Surface Agricole Utile (SAU) :** 10 ha.

**Période de fauche :** début août.

**Période de pâturage :** septembre - novembre.

**Chargement des parcelles :** 9 UGB /sur 5 ha accessibles au pâturage pour minimum 70 jours.



Source : UJA 44

## Parole à Boris Pierre

Eleveur sur la commune

“

J'ai choisi de travailler avec Pont-Saint-Martin pour maintenir des milieux ouverts, mettre en avant la race Bretonne Pie Noir et montrer ma légitimité en tant qu'agriculteur. Je ne suis pas issu du milieu agricole, je me suis reconvertie en étant double actif il y a une quinzaine d'années. Cela fait trois ans que je travaille avec la Commune, l'opportunité s'est présentée alors que j'étais en recherche de foncier. Les premières années, je mettais les animaux un petit mois sur les sites. C'était beaucoup de travail pour peu de pâturage et le fourrage des milieux était très grossier. Heureusement, la Bretonne Pie Noir n'est pas difficile. Cette année 2022, la qualité fourragère est meilleure, et avec la sécheresse qu'on a eue, j'ai pu mettre mes animaux plus tôt et plus longtemps à pâturer (*six semaines*), mais il reste encore du travail ! **Malgré l'investissement et la logistique que cette activité d'éco-pâturage représente (temps de surveillance des clôtures et des animaux, transport, ...) je suis content de pouvoir mettre en avant la rusticité de la race Bretonne Pie Noir sur un territoire à forts enjeux au sein de ma commune.**

”



## 4. La valorisation du patrimoine culturel et local et la sauvegarde du mouton d'Ouessant



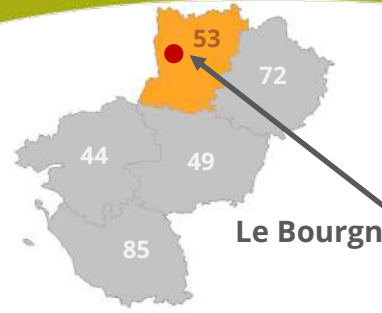
Milieu rural



Régie

### Origine et motivations

Dès 2012, les élus du conseil municipal de Le Bourgneuf-la-Forêt ont mis en place de l'éco-pâturage en faisant appel à un prestataire. Ils voulaient renforcer la gestion différenciée des espaces verts. Satisfaite de la pratique et afin d'être indépendante concernant la gestion du cheptel, la Commune a choisi, en 2014, de pousser la démarche et d'acheter ses propres animaux. Avec les conseils d'un éleveur éco-pâturageur, ils ont opté pour la race Ouessant du fait de sa rusticité, de sa facilité d'agnelage et du faible risque de vol. La commune s'est ensuite tournée vers le Groupement des éleveurs de moutons d'Ouessant (GEMO) pour l'achat des animaux. Aujourd'hui, Le Bourgneuf-la-Forêt compte 37 moutons d'Ouessant répartis en deux lots : un lot de vingt-trois béliers castrés et un mâle entier, et un second lot reproducteurs de 12 brebis et d'un mâle entier. Les animaux assurent l'entretien de 1,7 hectare des prairies de bassins d'orage répartis sur deux parcelles. Chaque lot pâture à l'année une parcelle. La commune souhaite toujours avoir de l'herbe sur pied et assure un entretien par broyage uniquement sur les talus pour la gestion des chardons et des orties. Elle envisage de vendre quelques béliers castrés et brebis pour stabiliser le troupeau au nombre actuel. En 2023, le mâle reproducteur va être remplacé pour éviter toute consanguinité.



Le Bourgneuf-la-forêt

### Les conseils du GEMO\*

Pour l'entretien de vos espaces, penser aux béliers castrés ou non, rustiques, faciles à conduire. Attention, lors de l'achat d'un mâle reproducteur : vérifiez qu'il corresponde bien au standard de la race, puis lors des choix d'accouplement, bien faire attention à la consanguinité. **La connaissance et la bonne gestion génétique d'une race permet de participer à sa sauvegarde.** Par ailleurs, suivez les obligations administratives, si vous venez d'acheter un mouton, vous êtes considérés comme éleveur. Cela implique de se déclarer détenteur auprès du service d'identification de l'Etablissement Départemental d'Elevage (EDE) ; de désigner un vétérinaire référent auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) et d'obtenir, si nécessaire, (dépend de certaines activités dont la vente d'animaux) une attestation d'élevage indemne de brucellose délivrée par la DDPP. Chaque éleveur doit ensuite annuellement recenser ses animaux auprès de l'EDE.

(\*) Groupement des **E**leveurs de **M**outons d'**O**uessant

### Données repères

**Surface en éco-pâturage :** 1,7 hectare.

**Nombre d'animaux :** 1 lot de 23 béliers castrés + 1 mâle entier et 1 lot reproducteur (12 brebis + 1 mâle entier).

### Parole à Jérôme Bénézet

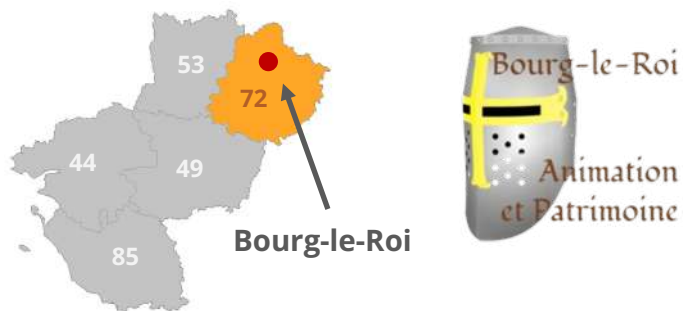
*Agriculteur et élu sur la commune*



Nous sommes très satisfaits "du boulot" effectué par les moutons d'Ouessant. Peu d'interventions sur les animaux sont nécessaires, le Ouessant est une race très rustique. Les habitants apprécient de voir les animaux et notamment quand les agneaux sont de la partie au printemps. Pour une collectivité souhaitant se lancer en régie, **je conseille, avant de démarrer quoique ce soit, d'avoir un groupe d'élus, des bénévoles et des agents impliqués dans le projet.** Au Bourgneuf-la-Forêt, un bénévole, Gilbert, s'occupe du suivi quotidien. Si Gilbert est absent, un second bénévole, Roland, assure le suivi, et enfin si Roland est absent, je prends le relais. Un autre élu, Lilian, fait aussi partie des référents et Marie-Claude, secrétaire à la mairie assure le suivi administratif des moutons. Par ailleurs, les agents de la commune interviennent tous les jours sur la station d'épuration accolée aux parcelles d'éco-pâturage. Ils "jettent un œil" en même temps aux moutons. Les agents nous amènent les petites bottes de foin si besoin, les barrières de contention et assurent un passage de débroussailluse autour des abris. **Nous conseillons aussi de prévoir du foin en petites bottes, un budget (clôture, petits abris, vétérinaire, achat d'animaux, tonte) et d'acheter un lot d'animaux du même élevage identifiés, vermifugés et en bonne santé !**



Source : Le Bourgneuf-la-Forêt



## De l'éco-pâturage au sein d'un village médiéval

Le village médiéval de Bourg-le-Roi, a récemment opté pour l'éco-pâturage pour l'entretien d'une prairie de 3 hectares autour d'un ancien donjon inscrit à l'inventaire des Monuments historiques. A cela s'ajoute un hectare de surface réparti dans la Commune. Cette dernière s'est attachée à supprimer en grande partie l'utilisation d'engins mécaniques. C'est ainsi que le village de Bourg-le-Roi a fait l'acquisition en 2020 d'une quarantaine d'animaux dont une dizaine de moutons Ouessant pure race auprès du GEMO\*. La gestion des animaux est assurée bénévolement par une dizaine d'élus et d'habitants. Ces derniers s'organisent pour faire quotidiennement deux visites. Financièrement, Bourg-le-Roi a été aidée par la Communauté de communes Haute Alpes Mancelles pour l'investissement des 600 mètres de clôtures et des bâtiments.

### Données repères

**Nombre d'animaux :** 40 animaux (~ 15 Ouessant).

**Surface en éco-pâturage :** 4 hectares.

**Atout de la race Ouessant :** sa légèreté diminuant son impact sur les sols.

### Parole à Philippe Martin

*Maire de Bourg-le-Roi et président de la communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles*

“

Faire pâturer des races à faible effectif sur un site médiéval s'inscrit dans une **démarche à la fois écologique, patrimoniale et sociétale. Le pâturage permet de supprimer l'utilisation d'engins mécaniques tout en mettant en valeur le patrimoine culturel et local.** Cela permet de faire connaître le village et au printemps les familles aiment se promener auprès des animaux. Nous avons choisi des animaux dociles, de faible gabarit et rustiques. C'est grâce à la motivation de 2/3 personnes passionnées que **nous réimplantons modestement dans le secteur des races anciennes.** Nous souhaitons étendre la pratique au sein de la commune et nous projetons aussi de renforcer la dimension sociale et pédagogique autour des animaux en travaillant avec des groupes scolaires et un centre pour adultes handicapés.

”

### Chapeau le Ouessant !

La laine est aujourd'hui peu valorisée en France. La majeure partie est envoyée en Chine ou en Inde. Depuis quelques années, les mentalités changent, **des collectifs émergent dans toute la France pour revaloriser la filière laine.** Le GEMO participe au regroupement et à la collecte des toisons pour ensuite confectionner des chapeaux, des semelles, ... Les toisons des moutons d'Ouessant sont hétérogènes et se feutrent facilement. 350 kg de laine brute sont ainsi rassemblés tous les ans dans une dizaine d'élevage. En Pays de la Loire, des éleveurs et des artisans passionnés pour promouvoir la laine locale se sont constitués en associations. Nous pouvons citer *Fil à retordre et Aux fils des Toisons.*





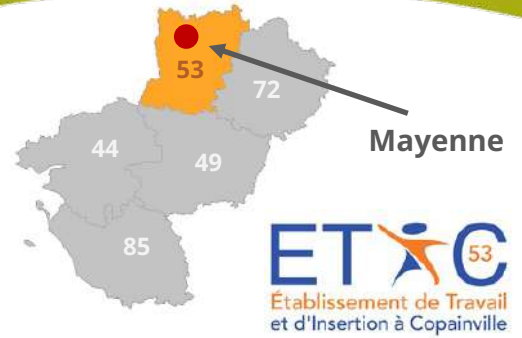
# 5. Une démarche sociale et environnementale avec des races à faible effectif



Milieu rural / péri-urbain / urbain



Régie



## Origine et motivations

ETIC 53 est une **structure de l'insertion par l'activité économique conventionnée par l'Etat et le Conseil départemental**. Diverses activités permettent l'insertion de personnes éloignées du marché du travail : espaces verts, bûcheronnage, menuiserie, garage solidaire ... Depuis 2018, ETIC 53 propose aussi des prestations d'éco-pâturage. Le développement de cette pratique vient d'une sollicitation du Conseil départemental mayennais, qui, confronté à une baisse de ses effectifs, à une augmentation des sites à entretenir et à sa volonté de s'inscrire dans la démarche Zéro phyto, a mené une étude identifiant les besoins en éco-pâturage des communes du territoire. Résultat : plus d'une soixantaine d'hectares à entretenir sur l'ensemble du département dont 30 hectares dans le nord du département. L'éco-pâturage reste une pratique marginale en Mayenne. Personne n'était en mesure d'assurer l'intégralité de la prestation (*clôture, location d'animaux, ...*). ETIC 53 avait les compétences en interne, **la volonté de développer de nouveaux supports en lien avec le développement durable et à fort potentiel d'insertion** et sur lequel des femmes pouvaient se projeter et à donc décider de se lancer. Le Conseil départemental n'ayant pas le budget sur cette ligne et pas d'emprise sur les collectivités, juste un rôle informatif, ETIC 53 a développé seul l'éco-pâturage. La structure a investi de nombreux fonds propres pour lancer cette activité et a bénéficié d'aides (*club d'investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire, fonds européens LEADER, Fond Département d'Insertion FDI, crédit mutuel*) permettant de développer rapidement la pratique. Aujourd'hui, ETIC 53 possède plus de 400 animaux dont des moutons d'Ouessant, des Solognots et des chèvres des Fossés et gère près de 20 hectares de sites en éco-pâturage. Deux personnes ont été formées via le CFPPA (*Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes*) pour assurer le suivi des animaux. Sur le long terme, ETIC53 souhaite être référent départemental et sous-traiter avec d'autres structures de l'insertion ou centres de formation ainsi que d'autres partenaires tels que les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE).

## Données repères

**Surface en éco-pâturage** : 20 hectares (40 sites).

**Surface sur la ferme** : 14 hectares.

**Périmètre d'intervention** : 30 km.

**Surveillance** : minimum 1 passage / semaine.

## La gestion du parasitisme

Le pâturage mixte, alterné ou simultané, entre bovins et petits ruminants ou chevaux est une méthode qui a montré son efficacité dans la réduction du parasitisme. Les formes infestantes d'un parasite ingéré ne s'installent pas et meurent. A noter qu'à l'automne, la pression parasitaire est beaucoup plus forte qu'au printemps. Il est ainsi conseillé de faire la première mise à l'herbe au printemps afin de développer l'immunité des jeunes animaux du troupeau. L'usage de plantes médicinales est une piste intéressante pour maintenir une situation sanitaire satisfaisante, pour réduire l'usage de traitements conventionnels ainsi que l'impact sur les milieux pâturés. Dans tous les cas, la famille des Avermectines, toxiques et subsistants dans l'environnement, est à éviter.



Source : CRAPAL

## Parole à Laurent Bernard

Encadrant technique au sein d'ETIC 53

“

J'ai eu la chance de rencontrer un éleveur éco-pâtureur voisin dès ma prise de poste en décembre 2018. C'était aussi bien rassurant qu'instructif. Nous sommes peu d'acteurs présents sur le territoire nord-Mayennais. Et en tant que chantier de l'insertion, nous évitons de rentrer en concurrence avec des acteurs existants. **Nous sommes aujourd'hui trois principaux acteurs, trois éleveurs éco-pâtureurs, dans l'échange et l'entraide. Nous essayons de nous répartir au mieux les chantiers sur le territoire en travaillant en bonne intelligence et en essayant de réduire notre impact carbone. Nous ne prenons pas de chantiers trop loin se trouvant dans le rayon d'action d'un collègue.**

ETIC 53 propose un service d'entretien par l'éco-pâturage, la réalisation et la pose d'équipements d'éco-pâturage (*clôture, abris, ...*). Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022, le service accueille un troisième encadrant : une de mes collègues s'occupe de la prestation d'éco-pâturage et des soins aux animaux, un autre de la pose des clôtures et de mon côté, je supervise le service. Nous travaillons avec un groupe de douze salariés en insertion répartis en trois équipes. Nous avons l'intention de faire de la reproduction avec les brebis solognotes. Cela nous permet d'avoir des agneaux de 5-6 mois en mai, juin lorsque la ressource en herbe est importante. L'idée est de valoriser ces animaux en viande en juillet/août lorsque le fourrage diminue. Avec les moutons d'Ouessant, nous travaillons beaucoup avec des mâles car nous nous sommes rendus compte qu'ils étaient peu valorisés.

Le cœur de notre métier est l'insertion. **Nous remarquons au jour le jour, les bienfaits des animaux pour des personnes en insertion. Cette pratique sert de tremplin pour les personnes éloignées de l'emploi.** Nous travaillons pour des Ephaad, des communes et communautés de communes, des entreprises et des particuliers et nous allons prochainement proposer des prestations d'entretien avec la médiation animale en partenariat avec le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ).

”



Source : Ephaad de la résidence

## Parole à Christine Subra

Directrice de l'EHPAD

de la Providence à Mayenne.

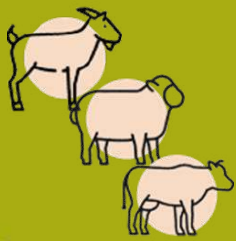
“

Nos « biquettes » comme les appellent les résidents sont arrivées en juillet 2020 et quel moment intense ! En pleine crise COVID alors que les visiteurs sont si rares, que l'on a l'impression que le temps est suspendu, voici 10 petites bêtes pleines d'énergie et de vitalité, bien décidées à venir à bout des **1,5 hectare de broussailles qui poussent sur une pente rocheuse, totalement inaccessible aux tondeuses ou même aux jardiniers.** Depuis, la parcelle est bien propre et les biquettes sont toujours là. Elles saluent les visites régulières des résidents. Les regarder travailler, leur offrir un bouquet d'herbes constituent une **motivation supplémentaire de déplacement** : or cette envie de sortir, de marcher, d'échanger, ... c'est un élément-clé pour La Providence, même si le but du voyage n'est qu'une petite chèvre !

”



Source : Ephaad de la résidence



# 6. La gestion des milieux : un soutien à l'installation agricole en races locales



Milieu rural



Régie + prestataire

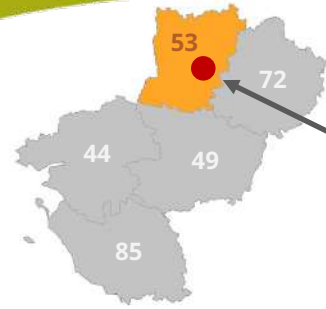
## Origine et motivations

Le territoire des Coëvrons est composé d'espaces naturels très diversifiés dont des sites remarquables : Vallée de l'Erve, site du Montaigu, site du Bois du Tay ... Pour **entretenir les espaces difficilement accessibles** et **limiter l'embroussaillage**, la Communauté de communes (CC) possède, depuis les années 2000, une vingtaine de moutons Ouessant. En 2006, après discussion avec le Conseil départemental de la Mayenne, la CC a bénéficié d'aides pour l'achat d'Aurochs et poursuivre la **gestion en éco-pâturage de sites Natura 2000**.

Depuis trois ans, le suivi et le déplacement des moutons Ouessants et des Aurochs sont assurés par Pierrick Renou, **un jeune éleveur embauché à raison de 7 heures par semaine**. Pierrick est en projet d'installation laitier caprins / bovins en race locale.

Depuis 2016, pour gérer la prolifération des fougères sur le site de Montaigu, site difficilement accessible et aux conditions compliquées, les élus ont choisi de faire appel à un prestataire de service local. Ce dernier met une quinzaine de boucs des Fossés d'avril à octobre sur une partie de ce site remarquable.

A ce jour, une vingtaine d'hectares d'espaces naturels est entretenue par de l'éco-pâturage sur le territoire des Coëvrons.



Communauté de communes des Coëvrons

## Parole à David Madiot

Technicien des espaces naturels



Depuis août 2005, j'anime et je conduis des actions inscrites dans le plan de gestion des espaces naturels des Coëvrons. L'objectif principal est de **lutter contre la fermeture des milieux et de favoriser la présence de pelouses sèches à orchidées**. Nous faisons face à différentes problématiques en fonction des milieux. Par exemple, le site des Grottes de Saulges, vallée calcaire est composée de pelouses sèches pauvres. Nous souhaitons maintenir le riche patrimoine d'Orchidées (*11 espèces présentes*) en limitant le développement du prunelier et de l'aubépine. Nous nous sommes rendus compte qu'**un fort chargement** de moutons d'Ouessant à **partir des périodes où il n'y a pas d'enjeux floristiques** pour les Orchidées était efficace sur les jeunes ligneux. Nous sommes satisfaits de l'action du pâturage sur ce site. Nous arrivons plus facilement à **contenir les animaux à un moment donné et sur un lieu donné** depuis l'arrivée de Pierrick (*cf témoignage ci contre*). Il est difficile de donner des conseils sur les choix de mode de gestion. Pour avoir pas mal travaillé avec des groupes de travail éco-pâturage en Mayenne, cela dépend de nombreux cas de figures : profil des terrains, profil des personnes proposant des services, budget ... **Deux critères clés sont à garder en tête : le chargement et la période de pâturage.** **Aujourd'hui, nous avons la chance d'avoir un jeune éleveur qui colle avec la philosophie du site et souhaitant pérenniser son activité sur le territoire.** Cela a fait évoluer nos conduites de gestion des parcelles. Nous avons signé une convention à titre gratuit des parcelles à Pierrick jusqu'au moins 2023. Cela lui permet de débuter tranquillement son installation. Nous n'excluons pas pour la suite de remplacer le troupeau d'Ouessant actuel par le troupeau de Pierrick.



### Données repères

**Surfaces en éco-pâturage :** 20 hectares (~10-12 ha Grottes de Saulges + ~ 8 ha site du Montaigu).

**Surfaces supplémentaires potentielles en éco-pâturage :** 131 hectares (2 ha Grottes de Saulges + 10 ha étang de Gué de Selle + 45 ha site de Montaigu + 3 - 4 ha étang de la Fenderie).

**Nombre d'animaux :** 10-15 moutons Ouessant + 1 bélier reproducteur remplacé tous les 2 - 3 ans.

**Chargement des parcelles :** entre 1 et 1.5 UGB / an.





Source : J.Montauban

## Parole à Pierrick Renou

*Éleveur en cours d'installation et employé en tant que berger pour la collectivité*

“ J'éleve depuis le printemps 2022 vingt chevrettes des Fossés et quatre vaches Bretonnes Pie Noir. Je suis en cours d'installation, avec une production de fromages prévue pour 2024. **Le secteur est rural, touristique avec un foncier relativement cher, j'ai contourné le problème en me projetant sur les parcelles que personne n'exploitait : la friche et le caillou plaisent déjà à mes chèvres !**

**Mon boulot de contractuel depuis trois ans pour la Communauté de communes (CC) des Coëvrons m'a permis de connaître le terrain, les personnes travaillant autour de la vallée, et d'adapter mon installation au contexte très particulier de la Vallée des Grottes de Saulges.** L'accueil reçu par mon projet au sein de la collectivité, est très positif. Cela s'est traduit par la mise à disposition de foncier, ainsi que par un partage des enjeux naturalistes, touristiques et culturels. **Il y a des liens à tisser avec l'activité agricole et de belles perspectives d'échanges...**

Je pâture sur des terrains appartenant à la CC des Coëvrons et à des privés, en site classé et Natura 2000. Ce sont majoritairement des terrains en déprise, broyés ou juste fauchés qui ont besoin d'être réouverts. **Je fais du pâturage mixte caprins, bovins afin de contenir la broussaille et d'augmenter la richesse des milieux. La Bretonne et la Fossés, par leur sobriété, valoriseront le faible potentiel de ces terres sèches.** Pour être franc, elles ont aussi été choisies parce qu'elles sont magnifiques et qu'elles se feront remarquer des promeneurs !

**J'espère montrer, par mon activité d'éleveur, que le pâturage est indispensable dans le secteur pour la biodiversité, le paysage, l'économie locale, ...** et j'espère, par la suite, **coopérer avec d'autres propriétaires** pour agrandir mes parcours. ”



Bousier



Gromphocère tacheté

Source : CEN

## Parole à Olivier Veillé

*Prestataire de services en éco-pâturage*

“ Je travaille avec les CC des Coëvrons depuis 7-8 ans pour l'entretien de 8 hectares. Il y a une prairie herbagée et une zone avec des fougères et des ronces. **Le pâturage permet d'éviter que les milieux ne se referment trop en maîtrisant les ronces et de limiter l'usage d'engins mécaniques pour rester en adéquation avec le site.** Entre 15 et 20 boucs castrés des Fossés pâturent de mi-avril à mi-octobre. Je suis appuyé pour le suivi des animaux par une personne retraitée employée par la Communauté de communes. **L'action des animaux sur les ligneux et les ronces est positif.** Le pâturage ne suffit cependant pas pour la gestion des fougères. Un roulage par traction animale assuré par la collectivité est nécessaire une fois par an.

Je suis membre actif de l'Association de Sauvegarde et de Promotion de la chèvre des Fossés. **L'éco-pâturage est intéressant car c'est un moyen de valoriser les mâles des Fossés. J'essaie de garder un maximum de boucs entiers car si on veut valoriser une race il faut faire de la reproduction.** Je vends aussi des chevreaux, des chèvres et des boucs à des particuliers, des éco-pâturiers et à des éleveurs pour des projets d'installations agricoles, j'en ai, par exemple, vendu à Pierrick en 2022. ”

### Merci les bousiers !

Des critères d'observation (*végétation, comportement spatio-temporel du troupeau, insectes, oiseaux, ...*) permettent d'**ajuster au mieux les pratiques et d'éviter le surpâturage ainsi qu'une destruction trop importante de la biodiversité.** Un exemple d'indicateur de biodiversité des parcelles est un groupe d'insectes coléoptères coprophages appelés « bousiers ». Ces insectes utilisent les excréments pour se nourrir et se reproduire. **Les bousiers ont un intérêt écologique en éliminant et en transformant les excréments en éléments fertilisants pour le sol.** Certains anti-parasitaires comme l'ivermectine perdurent dans les excréments et sont nocifs voire mortels pour ces insectes coprophages. Par ailleurs, les criquets et les sauterelles sont les invertébrés réagissant le plus aux variations de compositions de la végétation herbacée. Certaines espèces de criquets sont d'ailleurs directement liées aux parcours à moutons le Gromphocère tacheté.





# 7. Le projet Etable Nantaise : entretien de milieux et projet alimentaire territorial



Milieu urbain / péri-urbain



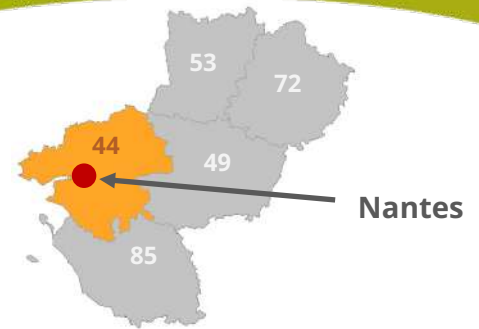
Prestataire

## Le développement d'une filière locale d'avenir

La Vache Nantaise, menacée d'abandon dans les années 1980, est aujourd'hui présente dans une centaine d'élevages allaitants principalement situés en Loire-Atlantique. Lors des Rencontres nationales de l'éco-pâturage au lycée Jules Rieffel de Saint-Herblain en 2014, a émergé l'idée d'une **ferme urbaine pour faciliter l'installation d'éleveurs et d'éleveuses en leur simplifiant l'accès aux animaux, tout en répondant aux besoins des collectivités pour entretenir leurs espaces agricoles et naturels**. Ainsi, depuis 2019, un projet d'expérimentation des espaces naturels et verts de la Métropole Nantaise est en cours. Ce projet est porté par l'association la Vache Nantaise. Il est soutenu par le Conseil régional et départemental, la métropole et la Ville de Nantes et les communes ligériennes.

Aujourd'hui, une cinquantaine de Vaches Nantaises appartenant à l'association La Vache Nantaise pâturent environ 100 hectares de la métropole répartis sur Nantes, l'île Héron, Bouguenais, Saint-Herblain et Saint-Léger-les-Vignes. Les espaces entretenus sont des **espaces naturels sensibles** ou des **terres nourricières** des communes de la métropole ou de **futurs terrains constructibles**, propriétés d'aménageurs publics. L'Etable Nantaise sert de support pédagogique au bac pro Conduite de Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA) du lycée agricole de Saint-Herblain. D'autres partenariats sont en cours pour l'éducation des jeunes aux circuits-courts et aux produits de qualité avec le lycée hôtelier d'Orvault, la formation des futurs installés avec un espace test « élevage en Vache Nantaise » ou encore un atelier d'insertion pour les travaux d'entretien des clôtures et de haies. A travers les prestations d'éco-pâturage, collectivités et clients privés soutiennent la race et la filière et marquent leur engagement pour une agriculture bio et durable, garante d'un cadre de vie et d'une alimentation locale, en phase avec les attentes sociétales.

Un second projet vise à créer une **filière locale** de valorisation des produits issus des élevages de Vaches Nantaises en lien avec le **Projet Alimentaire Territoriale** - PAT de Nantes Métropole. Une dizaine de restaurateurs de la métropole propose de la Vache Nantaise à leur table. Ces initiatives s'inscrivent dans le **plan de relance** « renforcer la dynamique des projets alimentaires et territoriaux et accompagner la mise en œuvre des actions sur les territoires » pour lequel la Vache Nantaise est lauréate depuis janvier 2022.



### Données repères

**Surface en éco-pâturage** : 97 hectares.

**Surface envisagée en éco-pâturage** : 150-250 hectares.

**Nombre d'animaux** : une cinquantaine.

**Salariés** : 1 temps plein + 2 mi-temps + 1 apprenti.

**Objectifs :**

- Une ferme économiquement viable : 100 - 150 animaux + 150 - 200 hectares.

- Favoriser l'installation : installer 2 à 4 nouveaux éleveurs / an (dans le 44) + consolider des élevages existants.

- Participer à l'approvisionnement de la filière : vendre 10 bœufs + 5 veaux + 5 vaches / an.



## Parole à Olivier Paressant

Co-initiateur du projet Etable Nantaise

“ Aujourd’hui, c’est assez compliqué pour un jeune éleveur souhaitant s’installer d’avoir rapidement des Vaches Nantaises. Certains ont la chance d’avoir un repreneur et de commencer avec 10-15 animaux. Pour d’autres, cela peut-être beaucoup plus long. Par exemple, Benoit Rolland (*président de l’association la Vache Nantaise et éleveur à Bouguenais*) a mis 10 ans pour constituer son cheptel d’une cinquantaine de Vaches Nantaises. L’éco-pâturage est une offre de service faite aux collectivités pour entretenir leurs terrains, souvent des espaces naturels sensibles. C’est un moyen de soutenir économiquement ce projet de territoire. **L’éco-pâturage n’est pas une finalité, mais un outil de développement pour l’élevage en race locale et un outil de communication pour montrer la relation agriculture - environnement - alimentation.** Les surfaces éco-pâturées ne resteront pas forcément des zones pour des troupeaux de réserve. Si c’est possible, nous espérons que notre travail de réappropriation des terres nourricières puisse former des îlots suffisamment grands permettant l’installation d’éleveurs de Vaches Nantaises. La dynamique autour du projet est encourageante. Nous avons commencé en 2020 avec 12 hectares et des vaches d’un adhérent en pension. Aujourd’hui, nous avons 5 porteurs de projets avec un besoin d’une cinquantaine d’animaux. Avec le travail engagé pour créer une filière nantaise, des élevages existants veulent se renforcer pour alimenter la demande. Nous avons signé le dernier contrat d’éco-pâturage avec Saint-Léger-les-Vignes en fin d’été 2022 pour une mise à l’herbe immédiate, et nous sommes en contact avec 4 nouvelles communes (*Saint-Aignan de Grand Lieu, Orvault, Couëron et Vertou*). Le projet Etable Nantaise est en cours de structuration. Finalement, nous allons avoir une association pour porter le projet pédagogique et une Société Coopérative d’Intérêt Collectif (SCIC) pour porter le projet de ferme. La SCIC est un **projet entrepreneurial de territoire ouvert à l’ensemble des parties prenantes** (*collectivités, citoyens, organismes agricoles, naturalistes, consommateurs, ...*) **dans une démarche collaborative.** **Les actionnaires deviennent les acteurs du retour de l’élevage durable en ville avec une race patrimoniale.** ”

## Parole à Myriam Gandolphe

Adjointe à l’environnement à Saint-Herblain

“ Le pâturage avec les Vaches Nantaises a débuté en juillet 2021 sur les parcelles acquises par la ville de Saint-Herblain dans le marais de la Pelousière. Cette action fait partie du plan de gestion mis en place sur ces marais afin de préserver ce réservoir de biodiversité identifié au Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). **L’entretien de ce milieu humide est nécessaire : le pâturage extensif maintient des milieux ouverts favorables à la biodiversité et a un rôle de régulation hydraulique** (*inondations d’octobre 2021*). Ce marais présente également un **intérêt important pour le cadre de vie des Herblinois**, notamment avec le rôle d’îlot de fraîcheur urbain. Le choix s’est tourné vers la Vache Nantaise, race rustique de taille moyenne s’adaptant à de nombreux terrains. C’est une race bien adaptée aux milieux humides et beaucoup moins lourde que des engins mécaniques. **L’enjeu de préservation des races locales est essentiel et figure dans notre plan local de biodiversité.** Ce projet répond également aux objectifs de mandat en faveur de l’agriculture et d’une alimentation saine. Il propose de développer une agriculture péri-urbaine biologique ou raisonnée et de décliner sur Saint-Herblain, le projet alimentaire de Nantes Métropole (*diversification et démultiplication de tous types de productions alimentaires dont l’appui à la structuration d’une filière de développement et de promotion de la Vache Nantaise*). **Nous oublions bien souvent les enjeux agricoles et alimentaires derrière la pratique de l’éco-pâturage.** Le ville approuve le projet Etable Nantaise car il est construit avec un engagement d’ouverture et la **volonté de fédérer l’ensemble des acteurs dans une démarche collective.** Sur la commune, nous avons récemment perdu notre dernier éleveur et espérons pouvoir en retrouver un. Nous soutenons les projets pédagogiques et souhaitons créer des ponts avec d’autres communes pour **réapprendre le circuit du champ à l’assiette.** La récente ouverture d’un bac pro alimentation élevage et la construction de l’étable sur le site de l’EPLEFPA Nantes Terre Atlantique sont de belles perspectives pédagogiques pour l’élevage, l’alimentation et la biodiversité. ”





## 8. Agriculture et territoire rural : l'éco-pâturage pour s'engager dans l'élevage



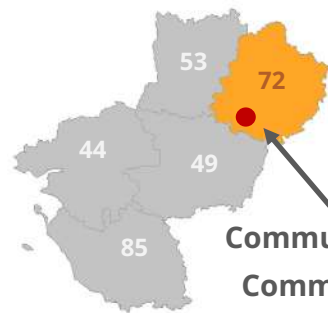
Milieu rural / péri-urbain



Prestataire

### Enjeux territoriaux

La Communauté de communes du Pays Fléchois (CCPF) mène depuis plus de 20 ans des actions d'acquisition, de connaissance, de sensibilisation et de projets opérationnels en lien avec la biodiversité. Une culture environnementale s'est installée localement et, depuis 2019, la reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature (TEN) a donné un nouvel élan à la politique communautaire. Huit actions ont été définies afin d'approfondir les connaissances des écosystèmes sur le territoire, d'adapter les modes de gestion et d'encourager la mobilisation citoyenne. Parmi ces huit actions, une concerne la **mise en place d'un éco-pâturage communautaire en association avec un éleveur local**. Cette volonté découle de la **baisse progressive de l'élevage** sur le territoire Fléchois, qui est pour la moitié constitué de terres agricoles, et du **temps et de l'argent consacrés par les collectivités pour l'entretien en régie de leurs réserves foncières**. Dans le cadre du TEN, un **travail de recensement des parcelles communales** a été mené sur 6 communes volontaires du territoire. Au total, 34 parcelles (35ha) ont été recensées allant de parcelles à urbaniser aux terrains agricoles et aux sites naturels et aux coteaux calcaires. Un éleveur en cours d'installation ovins viande en race locale s'est manifesté après le démarchage de la collectivité. En accord avec ce dernier, une première sélection de parcelles a été faite selon la surface, leur qualité fourragère et selon le budget de la Communauté de communes. 29 parcelles à clôturer ont ainsi été retenues. **Afin d'avoir, entre autres, un état initial des parcelles destinées à l'éco-pâturage et d'adapter la pression de pâturage, le Pays Fléchois a fait appel en 2021, au CPIE Vallée de la Sarthe et du Loir pour réaliser un Atlas de la biodiversité communautaire**. Aujourd'hui, dans le cadre du projet TEN, le Pays Fléchois est financièrement aidé, par la Région Pays de la Loire et l'Etat (*plan de relance*) pour la pose des clôtures qui se déroulera jusqu'au premier semestre 2023. Par la suite, le TEN arrivera à son terme. La collectivité souhaite renouveler sa candidature et poursuivre pour trois années supplémentaires les actions d'aménagement des parcelles (*clôture, abri, abreuvoir, ...*), l'accompagnement de l'éleveur dans la gestion des prairies et l'inventaire naturaliste des zones pâturées.



Communauté de  
Communes du  
Pays Fléchois

### Territoires engagés pour la Nature, késako ?

Le programme Territoires Engagés pour la Nature (TEN) est une initiative du ministère de la transition écologique et solidaire et des Régions de France. Il est piloté par l'Office Français de la Biodiversité en partenariat avec les Agences de l'eau. Ce dispositif s'adresse aux communes et intercommunalités petites ou grandes, débutantes ou initiées en matière de biodiversité. **L'objectif est de faire émerger, reconnaître et accompagner des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par les collectivités**. Un territoire reconnu TEN est soutenu, valorisé et accompagné par des collectifs régionaux (*conseil régional, Agences de l'eau, ...*). **En Pays de la Loire, depuis 2019, 9 territoires se sont engagés pour la nature.**

### Données repères

**Le Pays Fléchois** : 27 000 habitants.

**Territoire engagé pour la nature (TEN)** : 2019 - 2022

**Surface potentielle en éco-pâturage** : 35 hectares (34 parcelles).

**Surface retenue pour le projet** : 21.5 hectares en tout (29 parcelles) > 13.5 hectares en clôture fixe (12 parcelles) + 8 hectares en clôtures mobiles (17 parcelles) .

**Date d'installation de l'éleveur** : début 2023.

Parcelle prévue pour l'éco-pâturage en 2023

## Parole à Jennifer Pichonneau

Chargée de projet TEN

“ Je suis en charge de l'animation du dispositif TEN du Pays Fléchois depuis plus de deux ans. J'accompagne les collectivités dans l'élaboration de leurs projets sur les volets administratifs, techniques et financiers. Différentes initiatives d'éco-pâturage ont été lancées sur quelques-unes des 14 communes ou structures membres du Pays Fléchois (*La Flèche, Crosnières, Sarthe Habitat, ...*). La Communauté de communes possède d'ailleurs depuis 2011 une dizaine de vaches Highland Cattle pour la gestion du marais et de la roselière de Cré-sur-Loir / La Flèche (*site en Réserve Naturelle Régionale*). Dans le cadre du TEN, le Pays Fléchois s'est donné comme objectif de **définir une véritable politique communautaire d'éco-pâturage en accompagnant les porteurs de projets (communaux principalement) dans la définition de leurs besoins et de les aider à réaliser leurs projets**, mais également de **mettre en relation le monde agricole et les collectivités**.

Afin de mener à bien ce projet, il a fallu trouver un éleveur coïncidant avec nos besoins : éleveur ovin et/ou caprin, bio de préférence, travaillant en extensif et pouvant se déplacer sur l'ensemble du territoire (*système de pâturage tournant dynamique*) tout en valorisant des races locales et rustiques adaptées aux contraintes des milieux. J'ai commencé par recenser l'ensemble des éleveurs ovins bio du territoire (*très peu d'exploitations et non intéressés*). Je me suis ensuite rapprochée des organismes agricoles (*GAB, CIAP, Chambre d'agriculture, ...*). **L'élevage disparaît peu à peu de notre territoire et l'éleveur a été très difficile à trouver**. Nous avons mis environ un an et demi à trouver notre « perle rare ». Après plusieurs échanges avec Pierre Giroux, éleveur en cours d'installation et nouvellement arrivé sur le territoire Fléchois, nous avons été rassurés de voir que nous allions dans le même sens et que le projet pourrait voir le jour.

”

Pierre Giroux



Source : P.Giroux



Source : P.Giroux

## Parole à Pierre Giroux

Éleveur en cours d'installation sur le territoire

“ Après une carrière dans l'informatique, j'ai décidé en 2020 de me reconvertir dans l'agriculture. Je suis aujourd'hui en cours d'installation ovins viande sur le territoire de La Flèche. J'ai eu connaissance du projet du Pays Fléchois lors de ma recherche de foncier. Je suis convaincu des bienfaits de l'éco-pâturage, de ses apports environnementaux mais également sociaux, et il se trouve que ces approches coïncident avec le TEN, donc tant mieux ! Après trois années de formation, je suis officiellement installé depuis le 1er janvier 2023. J'ai souhaité travailler avec des races locales : j'ai 90 brebis Landes de Bretagne et 10 chèvres des Fossés. Si un potentiel avec de grandes surfaces à entretenir se développe, je ferais peut-être l'acquisition de vaches Bretonnes Pie Noir. **Je souhaite avoir un système en plein air, 100% herbager et proposer des prestations d'éco-pâturage, des ventes d'agneaux, des ventes d'agnelles à d'autres éleveurs pour la reproduction ...** Ces activités se complètent et **en diversifiant les sources de revenus, on peut bien plus facilement dormir sur ses deux oreilles !** Avec Jennifer Pichonneau, on s'est retrouvés, sur deux jours de travail, pour visiter les parcelles, **apprendre à mieux cerner les attentes de la Communauté de communes du Pays Fléchois, et trouver des points d'entente pour favoriser la collaboration à long terme**. La sélection s'est surtout faite à la surface. Les micro-parcelles ont été mises de côté dans un premier temps, afin de pouvoir concentrer le budget TEN sur des parcelles ayant une certaine surface (5000 - 6000m<sup>2</sup>). Puis ensuite en fonction des volontés politiques, des besoins de chaque commune. Je trouve que mon projet est novateur : démarrer sur des parcelles publiques, ce n'est pas la démarche la plus classique, mais elle démontre une certaine **volonté de la ville de ramener la campagne en ville**, et de vouloir **contrôler ses dépenses intelligemment**.

”

# 6 OUTILS D'AIDE

1

## IDENTIFIER LES ENJEUX PAR LE DIALOGUE AVEC LES ACTEURS DE SON TERRITOIRE

### Démarche collaborative de territoire

Pensez à identifier les besoins des acteurs en place sur le territoire (*agriculteurs, porteurs de projets, ...*) en lien avec les questions de biodiversité. Le conservatoire d'espaces naturels, le conservatoire du littoral, les départements ... peuvent vous aider dans vos démarches !



### Cohérence environnementale

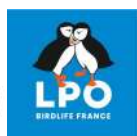
Pensez à **restreindre le périmètre d'intervention du prestataire** : la proximité permet des interventions rapides auprès des animaux et de créer du lien avec les acteurs du territoire. Si le prestataire est en projet d'installation agricole ou installé, l'éco-pâturage permettra de promouvoir et d'encourager les circuits-courts. C'est un outil de communication pour la collectivité !

### Adapter son projet

**Le choix des espèces et des races doit se faire au cas par cas.** L'impact des animaux sur le milieu va changer en fonction de leur gabarit (*niveau de piétinement du sol*) et du type végétaux dont ils sont friands.

### Ressources disponibles

Il existe en Pays de la Loire, le Dialogue Permanent pour la Nature (DPN). Cet outil facilitera les discussions pour définir un plan de gestion et accompagner les éleveurs dans leur consolidation économique autour des problématiques de gestion de milieux et de sauvegarde de la biodiversité.



Plus d'infos sur les sites du réseau Paysans de nature et de la LPO

2

## ENCOURAGER ET SOUTENIR L'ELEVAGE DE PROXIMITE

### Pourquoi



Dans un contexte national de recul de l'élevage et de remise en cause de ses conséquences sur l'environnement et le bien-être animal, l'éco-pâturage se conduit parfois paradoxalement comme une négation de l'élevage, en excluant les questions de fin de vie et en idéalisant la présence de l'animal autour de ses bienfaits sociaux



### Dialogue urbain / rural

L'enjeu est de ne pas réduire les animaux à des rôles de tondeuses écologiques mais de faire des projets d'avenir en rapprochant : sauvegarde de la biodiversité domestique et sauvage, pratiques agricoles durables et alimentation locale.

3

## PARTICIPER A LA SAUVEGARDER DES RACES LOCALES

### Avec reproduction

Oui, mais avec des mâles reproducteurs de races pures.

### Sans reproduction

Vous pouvez acheter des animaux mâles de races pures, castrés ou non. C'est un moyen de valoriser les mâles.

*Mais attention à cette seconde option si elle se généralise : les animaux sortent du cycle de vie naturel et le risque est de voir apparaître des « animaux d'exposition » sans lien avec l'élevage.*



### Accompagnement

Vous pouvez aussi adhérer à une association de race, cela vous permettra de bénéficier d'un accompagnement technique et d'une mise en réseau avec des éleveurs.

# CRAPAL

Conservatoire des Races Animales en Pays de la Loire

Pour toutes informations, n'hésitez pas

# A LA REFLEXION

6

5

4

## COMMUNIQUER ET FORMER A LA BIODIVERSITE



### Développer connaissances + compétences

Observer et suivre l'évolution de la végétation, des insectes, des oiseaux, le comportement spatio-temporel du troupeau ... permet d'ajuster au mieux les pratiques de pâturage, d'éviter un surpâturage et une destruction trop importante de la biodiversité.

Des professionnels peuvent vous aider à réaliser des relevés naturalistes à des endroits et à des périodes stratégiques dans l'année !

### Ressources disponibles



interviennent à l'échelle régionale pour apporter conseils et appui pour la gestion d'espaces naturels.

Rendez-vous sur leur site internet pour des questions techniques sur les pratiques de pâturage.



## SUIVRE ET EVALUER LA PRATIQUE

### Renforcer les connaissances

Si vous avez choisi des races locales... faites le savoir ! Vous participerez ainsi à **développer les connaissances et les enjeux autour de ces races patrimoniales pour mieux les préserver**. Peut-être que cela incitera d'autres acteurs à faire de même !

### Liens sociaux

Certains lieux sont propices à la présence animale et **favorisent les interactions sociales** (écoles, maisons de retraite, centre de soins ...). L'animal peut devenir une motivation de promenades et de rencontres mais aussi **éveiller des vocations** en faisant connaître des races locales ainsi que le métier d'éleveur auprès d'un public plutôt urbain.

### Ressources disponibles

Le réseau des CPIE vous aidera pour les actions en faveur de l'éducation à l'environnement



## LES AIDES FINANCIERES

### Le contrat Loire Atlantique nature

Il s'adresse aux collectivités et propriétaires privés souhaitant s'investir dans la protection des milieux naturels.

### Le contrat Nature

Financé par la région, il soutient des projets en faveur de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique.

### Le programme Territoires

Adressé au EPCI, il permet l'élaboration d'un programme d'actions et favorise l'accès à certains financements.

### Le contrat territorial

Financé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, il participe à la restauration des zones humides.

### Les Fonds Européens Agricoles

Ils contribuent à des projets de territoire en faveur d'une agriculture plus respectueuse des milieux naturels.

à consulter le site internet du CRAPAL !



<https://crapal.fr>

# Une diversité

## situation des 23

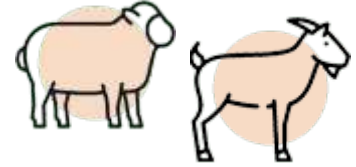
Seuil du nombre de femelles reproductrices en dessous duquel une race



500



1 000



### POULE NOIRE DE CHALLANS

Nbre de femelles reproductrices (2022): **~ 50**

**Caractéristiques :**  
plumage noir aux reflets verts, assez massive, queue peu abondante, presque horizontale.



### POULE LA FLECHE

**Effectif non recensé**

**Caractéristiques :**  
haute sur patte, tête haute avec deux cornes en guise de crêtes et des oreillons blancs en forme d'amande, plumage noir et une queue en panache.



### CANARD DE CHALLANS

**Effectif non recensé**

**Caractéristiques :**  
corps développé, ample en largeur et longueur, tête et haut du cou vert, avec collier blanc. Grand plastron blanc. De 2.5 à 3kg.



### PORC BLANC DE L'OUEST

Nbre femelles reproductrices (2022): **177**

**Caractéristiques :**  
robe légèrement rosée sans tâches, oreilles inclinées vers l'avant cachant les yeux. De 1m05 à 1m10. De 350 à 400 kg.



### PORC LONGUE

Nbre femelles reproductrices (2021): **64**

**Caractéristiques :**  
peau blanche tachetée de noir, oreilles tombantes de chaque côté des yeux, membres fins. De 250 à 300kg.



[porc-longue.fr](http://porc-longue.fr)

### MOUTON BLEU DU MAINE

Nbre femelles reproductrices (2021): **1 072**

**Caractéristiques :**  
tête et membre bleu ardoise, pas de corne, front large dégagé de laine, laine blanche tassée et homogène. De 80 à 130kg.



[bleudumaine.org](http://bleudumaine.org)

### MOUTON D'OUESSANT

Nbre femelles reproductrices (2020): **2 141**

**Caractéristiques :**  
couleur uniforme (noir, blanc, brun, décoloré), tête fine et régulière, avec des cornes pour les béliers, queue courte. Brebis 46cm et bélier 49cm (taille maximum à 3 ans)



[moutons-ouessant.com](http://moutons-ouessant.com)

### MOUTON LANDES DE BRETAGNE

Nbre femelles reproductrices (2021): **4 164**

**Caractéristiques :**  
toisons blanches, noire ou pie avec des mouchetures de brun sur le museau et les pattes. Longue queue touffue. De 50 à 60 cm et de 40 à 65kg.



[moutonsdebretagne.fr](http://moutonsdebretagne.fr)

### MOUTON BELLE ILE

Nbre femelles reproductrices (2021): **1 250**

**Caractéristiques :**  
toison unie majoritairement blanche avec des taches rousses aux extrémités, laine souvent fine et fermée, sans cornes. De 59 à 61cm et de 45 à 70kg.



### L'ABEILLE NOIRE

L'abeille Noire est l'abeille de nos régions. Elle est adaptée à son environnement, rustique, frugale et moins sensible aux maladies. Menacée d'abandon par l'importation massive d'abeilles étrangères, il est important de la sauvegarder car elle représente un patrimoine génétique pour les générations futures.



[abeillenoire44.fr](http://abeillenoire44.fr)

### MOUTON SOLOGNOT

Nbre femelles reproductrices (2021): **4 721**

**Caractéristiques :**  
toison gris beige, tête fine sans corne et sans laine, de couleur châtain roux uniforme. De 60 à 70cm et de 55 à 90kg.



# à conserver

## rares du CRAPAL

est considérée comme menacée d'abandon pour l'agriculture (source INRAe).

Pour plus d'informations sur les aptitudes, l'historique et les caractéristiques de chaque race,

rendez-vous sur le site internet du CRAPAL !

<https://crapal.fr/>

6 000

### CHEVRE DES FOSSES

Nbre femelles reproductrices (2021): 1 321

#### Caractéristiques :

toison mi longue, grande diversité de robes, cornes assez fines et parallèles, parfois arquées, et enroulées vers l'arrière.  
De 60 à 85 cm.

[chevredesfosses.fr](http://chevredesfosses.fr)



### CHEVRE POITEVINE

Nbre femelles reproductrices (2021): 4 695

#### Caractéristiques :

brun foncé avec des poils mi longs, dessous et face intérieure des membres blancs.  
De 73 à 83cm.

[chevre-poitevine.org](http://chevre-poitevine.org)



7 500

### VACHE BRETONNE PIE NOIR

Nbre femelles reproductrices (2021): ~ 3 300

#### Caractéristiques :

robe pie noir à dominante noire, petite tête avec de cornes blanches à la base, noirâtres au sommet.  
1m17 en moyenne, de 350 à 750kg

[bretonnepienoir.com](http://bretonnepienoir.com)



### VACHE SAOSNOISE

Nbre femelles reproductrices (2021): 1 145

#### Caractéristiques :

robe pie rouge, ossature fine, muqueuses claires, cornes blanches ou jaunes généralement dirigées vers l'avant.  
1m40 à 1m50 / 800 à 1 200kg.



### VACHE NANTAISE

Nbre femelles reproductrices (2021): 958

Caractéristiques : robe à nuance claire, froment plus ou moins gris perle, mufle et cils noirs, membres forts et courts, cornes de couleur jaunes, blanc au départ et noires à l'extrémité.

1m35 à 1m45 / 600 à 1 000kg.

[vachenantaise.com](http://vachenantaise.com)



### VACHE BLEUE DE BAZOUGERS

#### Race en cours de reconstitution

#### Caractéristiques :

robe pie noire ou pie bleue, cornes croissantes vers l'avant, corps long, charpentés.  
Taille moyenne à forte corpulence.



### VACHE MARAICHINE

Nbre femelles reproductrices (2021): 1 808

#### Caractéristiques :

robe froment clair à fauve grisâtre, tête avec chanfrein long et mufle noir, cornes longues, blanches avec extrémités noires / en forme de lyre.  
1m30 à 1m40 / 650 à 1 000 kg.

[vache-maraichine.org](http://vache-maraichine.org)



### VACHE FROMENT DU LEON

Nbre femelles reproductrices (2021): 439

#### Caractéristiques :

robe froment clair à foncé. Tête longue et fine, cornes fines et courtes, croissantes relevées.  
1m40 en moyenne/ de 500 à 800 kg.

[lafromentduleon.com](http://lafromentduleon.com)



### VACHE ARMORICAINE

Nbre femelles reproductrices (2021): 587

#### Caractéristiques :

robe rouge avec quelques tâches blanches, cornes développées en croissant vers l'avant.



10 000

### RACES MULASSIERES

[racesmulassieresdupoitou.com](http://racesmulassieresdupoitou.com)

### BAUDET DU POITOU

Nbre femelles reproductrices (2021): 23\*

Caractéristiques :  
1m35 à 1m40  
300 à 500 kg



### TRAIT MULASSIER POITEVIN

Nbre femelles reproductrices (2021): 54\*

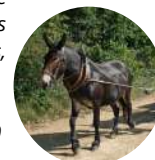
#### Caractéristiques :

Robe variée (gris, noir, isabelle), tête forte et longue, crins abondants.  
Taille minimum de 1m60



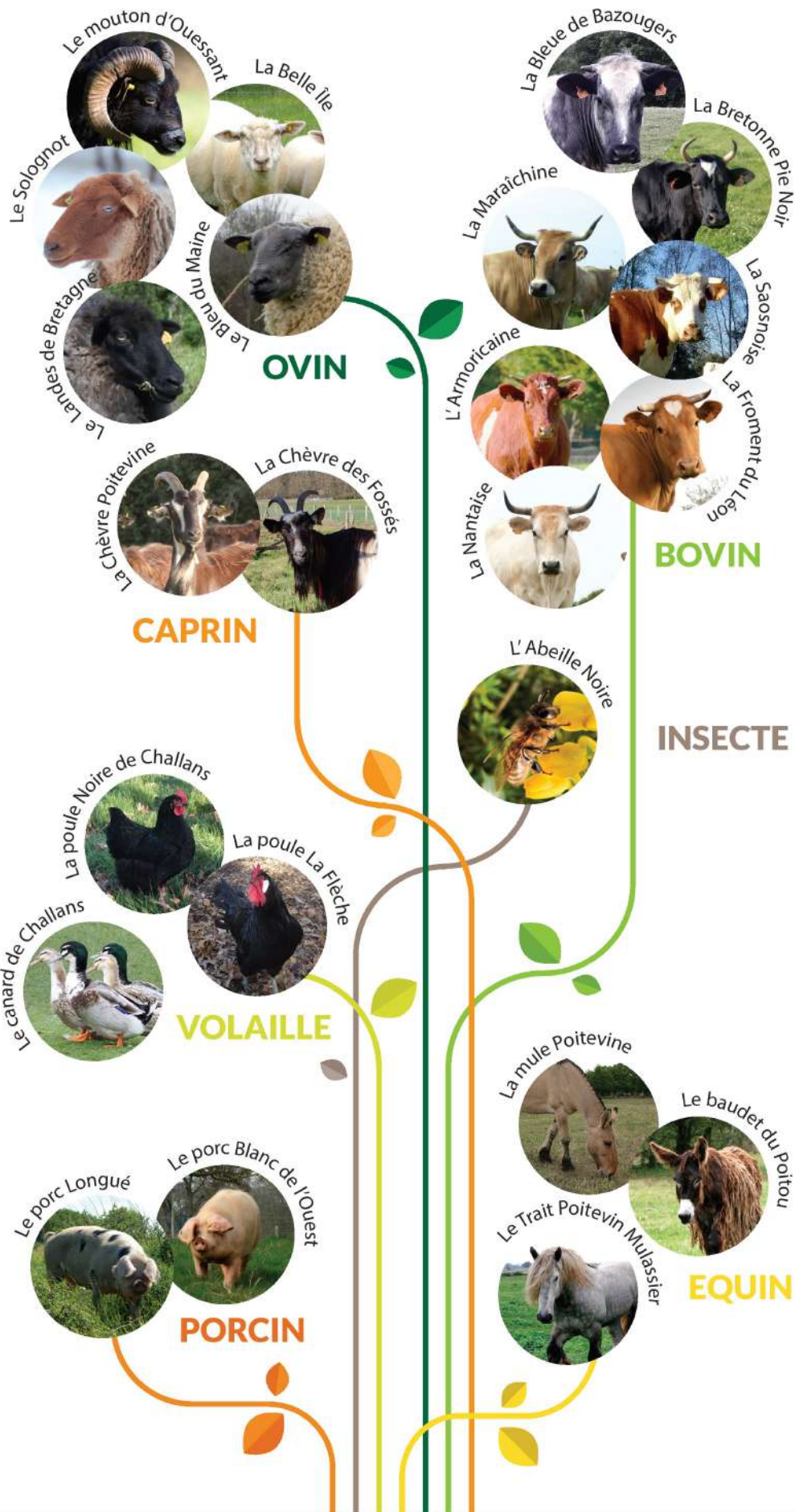
( MULE POITEVINE ) Hybride stérile

Caractéristiques : souvent noir, tête grosse avec des grandes oreilles, garrot peu développé  
De 1m60 à 1m70



(\* ) femelles mises à la reproduction avec les propriétaires déclarés





### Besoin de + d'infos

sur les races à faible effectif ?

Rendez-vous notre site internet :

<https://crapal.fr>